

1

ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1938
ET
SESSION ORDINAIRE DE 1938 - 1939

SÉNAT

Séances du 4 octobre 1938 et du 8 novembre 1938 au 22 février 1939

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1938.

A

Affaires étrangères.

ACCORDS DE MUNICH. — V. Politique du gouvernement.

Alcool.

PROTECTION CONTRE L'ALCOOLISME.

Projet de loi de protection contre l'alcoolisme.

Doc. — N° 2. *Projet* du gouvernement.

Armée.

MILICE.

Taxe militaire. — Proposition de loi instituant une taxe militaire.

Doc. — N° 3. Rapport de M. Doutrepont sur la recevabilité.

PENSIONS MILITAIRES. — V. Pensions : Pensions militaires.

RENTES AFFÉRENTES AUX ORDRES NATIONAUX. — V. Pensions : Pensions militaires : Ordres nationaux.

Budgets.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1938 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1937 et antérieurs et à l'exercice 1938.

Doc. — N° 5. Amendements du gouvernement.

B

Bureau définitif. — V. Chambres législatives-Sénat.

SÉNAT. — SESSION EXTRAORD. DE 1938 ET SESSION ORD. DE 1938-1939.

C

Caisse générale d'Épargne et de Retraite.

Compte rendu de la situation et des opérations de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 5.

Chambres législatives-Sénat.

AJOURNEMENT DU SÉNAT.

Ann. — Après la déclaration du gouvernement, le 4 octobre, le Sénat s'ajourne *sine die*, p. 8.

BUREAU DÉFINITIF.

Formation : Session extraordinaire 1938.

Ann. — M. Van Overbergh propose au Sénat de procéder, par acclamations, à la réélection du bureau sortant, p. 3. — Observations de MM. Van Dieren et De Mont, qui protestent parce que leurs groupes ne sont pas représentés au sein du bureau et annoncent qu'ils présenteront des candidatures pour la prochaine session ordinaire, p. 3.

Sont réélus, par acclamations :

Président : M. Moyersoen.

Premier vice-président : M. Vinck.

Deuxième vice-président : M. le baron Boël.

Troisième vice-président : M. Vermeylen.

Secrétaires : MM. Van Roosbroeck, Leyniers, Matagne, Mullie, Demets et Doutrepont, p. 3.

DÉCÈS.

Ann. — Annonce du décès de M. De Roo, sénateur de l'arrondissement de Gand-Ecclou. Discours de M. le président, p. 4.

Annonce du décès de MM. le baron Casier de ter Beken et le vicomte du Bus de Warnaffe, anciens sénateurs, p. 4 et 5.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. le président doyen d'âge Lalemand déclare ouverte la session extraordinaire 1938, p. 3.

Chambres législatives-Sénat (suite)**QUESTEURS DU SÉNAT.**

Ann. — A la proposition de M. Van Overbergh, le Sénat décide de réélire, par acclamations, les questeurs sortants, p. 3. — Sont réélus : MM. Volckaert, De Clercq (Jos.), Van Belle, le comte de la Barre d'Erquelines et Beauduin, p. 3.

VALIDATION DE POUVOIRS.

Ann. — Vérification des pouvoirs de M. Vercammen, sénateur suppléant de l'arrondissement de Gand-Eccloo, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif en remplacement de M. De Roo, décédé. Dépôt et lecture, par M. Bossuyt, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 3. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Vercammen est proclamé membre du Sénat, p. 3.

Prestation de serment de M. Vercammen, p. 3.

Cour des comptes.**DISSIDENTS ENTRE LA COUR DES COMPTES ET DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS.**

Exposé du dissentiment et ampliation de la délibération du conseil des ministres au sujet du différend existant entre ce collège et le ministre des finances quant à l'application des dispositions de l'article 9 de l'arrêté royal du 15 octobre 1934 visant les fonctions accessoires ayant cessé d'être rémunérées plus d'un an avant la mise à la retraite.

Ann. — Transmis par le premier président de la Cour des comptes, p. 5.

Crédits supplémentaires. — V. Budgets.**D****Décès de membres du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.****E****Elections communales. — V. Lois électorales.****I****Impôts.****TAXE MILITAIRE. — V. Armée : Milice.****Interpellation.***Harmegnies.*

Ann. — Adressée à M. le ministre des transports par M. Harmegnies, à propos des mesures malheureuses qui ont été prises par la Société nationale des Chemins de fer en ce qui concerne l'exploitation de la ligne n° 98, Mons-Dour-Quivrain, ces mesures causant un préjudice sérieux aux employés et ouvriers de la région. Demande d'interpellation, p. 5.

L**Lois électorales.****ELECTIONS COMMUNALES.**

Projet de loi modifiant la date de la réunion ordinaire des électeurs pour le renouvellement des conseils communaux en 1938.

Doc. — N° 1. Rapport de M. Gillon.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 4 octobre 1938, p. 6. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de la santé publique.

M. Gillon donne lecture du rapport, qui conclut à l'adoption du projet de loi, p. 6.

Lois électorales. ELECTIONS COMMUNALES (suite)*Discussion générale.*

Discours de M. Noël, qui développe les considérations qui justifient le vote affirmatif du groupe communiste, p. 6. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 6.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 159 membres présents, p. 6 (4 octobre 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

M**Motion d'ordre.***Gillon.*

Ann. — Propose d'ajourner à une date ultérieure la discussion de la déclaration qui va être faite par M. le premier ministre, p. 7.

O**Ordres nationaux : Rentes. — V. Pensions : Pensions militaires.****P****Pensions.****PENSIONS MILITAIRES.**

Ordres nationaux : Militaires de rang subalterne. — Projet de loi modifiant les lois relatives aux rentes afférentes aux ordres nationaux conférés aux militaires de rang subalterne.

Doc. — N° 4. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Politique du gouvernement.**DÉCLARATION GOUVERNEMENTALE A L'OCCASION DES ACCORDS DE MUNICH.**

Ann. — Motion d'ordre de M. Gillon, qui propose d'ajourner à une date ultérieure la discussion de la déclaration qui va être faite par le premier ministre, p. 7. — Observations de MM. Noël, Gillon, de Grunne, p. 7. — Discours de M. Noël, qui estime que le Sénat doit discuter immédiatement la déclaration qui va être faite, p. 7, 8. — M. le baron de Dorlodot demande qu'une discussion en commission des affaires étrangères ait lieu sans délai; M. De Mont apporte l'adhésion du groupe rexiste à la motion d'ajournement, p. 8. — La motion d'ajournement est adoptée par assis et levé, p. 8.

Discours de M. Spaak, p. m. m. a. é. c. e., qui expose et justifie la politique suivie par son gouvernement à l'occasion de la crise récente qui faillit amener la guerre en Europe et précéda les accords de Munich, p. 8.

Président du Sénat.

Ann. — M. Moyersoen est réélu, par acclamations, président du Sénat, p. 3.

M. Moyersoen prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 3, 4.

annonce le décès de M. De Roo, sénateur de l'arrondissement de Gand-Eccloo, et prononce un discours à cette occasion, p. 4.

Protection contre l'alcoolisme. — V. Alcool.**Q****Questeurs. — V. Chambres législatives-Sénat.****R****Rentes afférentes aux ordres nationaux. — V. Pensions : Pensions militaires : Ordres nationaux.****T****Taxe militaire. — V. Armée : Milice.**